

A la fin de ce rapport, et dans un autre rapport, M. l'inspecteur Martin indique comme les obstacles les plus remarquables au progrès dans son district, la répugnance qu'éprouvent les commissaires à poursuivre les contribuables, l'engagement d'instituteurs non munis de diplômes, sans examen préalable par l'inspecteur et le manque de livres et de papier dans les écoles. Il suggère que l'inspecteur ait le droit de poursuivre lui-même pour prélever les contributions; que lorsque le département permettra à des localités trop pauvres ou trop isolées d'engager des instituteurs non munis de diplôme, ces instituteurs, avant leur engagement, soient au moins tenus de se procurer un certificat de capacité de l'inspecteur, et qu'enfin le Département de l'Instruction Publique soit mis en position de pouvoir fournir des livres et du papier aux municipalités pauvres et éloignées.

#### Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur BOURGEOIS.

Si l'on fait attention au chiffre des enfants qui ont fréquenté les écoles en 1858, on trouvera que cette année ne présente qu'une augmentation très légère sur 1857, et même une faible diminution sur 1856. Cela est dû à des circonstances faciles à expliquer et il est probable qu'à l'heure présente le chiffre réel offre même une augmentation assez considérable. Lorsque j'ai fait ma dernière visite deux des écoles de St. Frédéric étaient momentanément suspendues, pour de graves raisons; de plus, les nouvelles municipalités de St. Bonaventure d'Upton et Halifax n'avaient pas encore d'écoles en opération.

En considérant dans leur ensemble les progrès opérés dans le cours de l'année, je vous dirai donc qu'ils sont satisfaisants et que jamais je n'ai eu autant de confiance dans l'efficacité de notre système d'instruction publique. Il ne faudrait pas conclure de là que l'exécution de la loi ne rencontre plus de difficultés. Il en reste encore de nombreuses; mais elles ne sont ni aussi graves ni de la même nature que celles qui entravaient autrefois les progrès de l'éducation.

On ne voit plus de ces hommes ignobles que l'on a si bien qualifiés du nom d'*éteignoirs* couvrir les paroisses pour faire appel aux préjugés et se rendre populaires en prêchant l'ignorance et en enseignant aux contribuables à se quereller afin de priver leurs enfants des bienfaits de l'éducation. Cependant malgré six ou sept années d'opération dans certaines localités de mon district, les affaires scolaires ne sont pas encore à l'abri des menées que les ambitieux mettent partout en jeu pour accroître leur influence, et il sera encore longtemps difficile d'isoler les autorités scolaires, de les soustraire à l'influence des intérêts locaux ou des coteries, et de donner à leurs délibérations ce caractère d'impartialité qui seul pourra les faire respecter.

Ainsi tel individu protestant de son dévouement à la cause de l'instruction publique fera, néanmoins, une opposition déguisée et souvent acharnée à l'exécution de la loi, pour satisfaire quelque animosité personnelle ou quelque intérêt de parti; tel autre, tenant une conduite toute contraire, pressera trop vivement l'accomplissement de la loi par un motif d'intérêt évident, ou par une rigueur fondée sur des rancunes personnelles, toutes choses propres à faire surgir quantité de difficultés, à gêner et à arrêter les commissaires d'école dans l'exercice de leurs devoirs. Cependant ces petites misères vont diminuant de jour en jour, et une époque viendra où il n'en sera plus question.

De toutes les difficultés qui existent dans mon district d'inspection, celle qui est naturellement la plus irrémédiable et qui, je le crains bien, se fera longtemps sentir, c'est la grande pauvreté de la plupart des contribuables. Elle les empêche de faire des sacrifices pour entretenir leurs écoles d'une manière convenable; et ne permet pas aux parents d'y envoyer régulièrement leurs enfants. A force de courage et de bonne volonté on triomphe cependant en quelques endroits de ce formidable obstacle.

L'état financier des diverses corporations scolaires s'est amélioré pendant l'année 1858. On sait que la plupart d'entr'elles étaient considérablement endettées à la fin de 1857. On a pris presque partout des mesures sages et efficaces pour amortir ces dettes, et je prévois que Stanfold, St. Norbert, St. Christophe et St. Frédéric seront en état de faire honneur à leurs affaires au premier juillet prochain.

Presque toutes les écoles en opération sont tenues par des institutrices munies de diplômes. Il ne faut pas conclure cependant que toutes ces écoles sont dirigées d'une manière satisfaisante. Au contraire, je dois vous dire qu'elles laissent beaucoup à désirer. La plupart de ces institutrices ont, il est vrai, les connaissances requises; mais elles manquent de méthode et ne savent pas enseigner. Il serait très-désirable que l'on pût fournir aux insti-

tutrices munies de diplômes les moyens de fréquenter, ne fût-ce que pour peu de temps, les Ecoles Normales, pour y recevoir des leçons de pédagogie. Un autre moyen de recruter pour le corps enseignant d'une manière avantageuse, serait de favoriser, dans les cantons de l'Est, l'établissement de quelques académies ou écoles modèles semblables à celles qu'on rencontre maintenant dans la plupart des anciennes paroisses de la vallée du St. Laurent. Il n'existe dans mon district d'inspection qu'un seul établissement de ce genre. C'est l'académie que M. le curé Pelletier vient d'établir à Princeville, au prix de très grands sacrifices. Ce digne prêtre a bâti, à ses propres frais, une très belle maison d'école à deux étages; et il a confié la direction de l'enseignement qui s'y donne, d'abord à M. Thibault, jeune homme formé dans une de nos premières maisons d'éducation; puis à M. O. Legendre, instituteur muni d'un diplôme d'école primaire-supérieure de l'école normale Laval. J'ai eu occasion de visiter cette académie deux fois depuis son établissement, et après des examens très-détaillés, j'ai eu lieu d'être bien content des progrès des élèves.

(A continuer.)

#### Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

##### IX.

BAS-CANADA.

(Suite.)

Le lendemain matin le Prince et sa suite laissèrent Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc, se dirigeant vers Ottawa.

On peut dire qu'en laissant cette ville, S. A. R. avait déjà pu se former une idée correcte de la vieille civilisation canadienne; car Montréal et Québec en sont les centres les plus anciens et les mieux développés. C'est là que tous les éléments qui la composent se trouvent mêlés et que l'on peut même étudier les diverses couches d'une de ces grandes formations sociales, qui ne sont point sans quelque analogie avec le travail lent et silencieux qui s'est accompli dans les profondeurs de notre globe lui-même. Rien ne manque à cette étude, pas même les Algonquins, les Hurons, et les Iroquois, réellement conservés comme une mouche dans de l'ambre, pour nous servir d'une comparaison assez impertinente, faite par un journal anglais, en ce qui concerne la nationalité franco-canadienne.

Montréal quoique moins vieux que Québec a une histoire ancienne tout aussi intéressante et plus émouvante encore à étudier. C'était un acte d'une hardiesse ou plutôt d'une témérité inouïe que la fondation de cette ville, à quelques pas seulement du pays de ces terribles Iroquois, qui tiraient si longtemps tout ce continent dans la terreur de leurs cruelles excursions.

Le 17 mai 1642, M. de Maisonneuve, qui représentait une compagnie formée en France dans des circonstances tout à fait merveilleuses et édifiantes pour l'établissement d'une ville au pays des Iroquois, fit consacrer par le Père Vimont, alors supérieur des Jésuites au Canada, une petite chapelle, qui fut la première église bâtie dans l'île. L'île elle-même fut consacrée à la Ste. Vierge, le 15 août suivant, fête de l'Assomption, et l'on sait que Montréal a longtemps porté et porte encore dans beaucoup de documents catholiques le nom de Ville-Marie. En 1644, ce beau domaine devint la propriété des Sulpiciens de Paris, qui ne tardèrent point à y fonder une maison, par conséquent presque aussi ancienne que la maison-mère, dont elle relève encore aujourd'hui quoiqu'elle la surpasse de beaucoup en richesse. Longtemps la petite bourgade n'eut pour se défendre contre les invasions des Iroquois qu'une faible palissade de pieux, et le courage indomptable de ses habitants. Quarante ans plus tard, on la revêtit enfin d'une ceinture de murailles qui ne fut démolie qu'en 1808, époque où les étroites limites dans lesquelles elle était enroulée la ville toujours croissante la rendait un obstacle à son développement, tandis qu'elle était d'ailleurs jugée insuffisante au point de vue stratégique.

Il est assez curieux d'examiner aujourd'hui, sur le plan qui en a été fait en 1758, le tracé de ces fortifications. A l'ouest, elles couvraient le terrain qui forme aujourd'hui la rue McGill; au nord, elles couraient en deçà de l'espace occupé par la rue Craig, enfin à l'est, elles se terminaient un peu au-delà de la citadelle, laquelle occupait une partie du terrain compris entre la rue St. Denis et l'extrémité du carré Dallousie.